

Semaine du 20 juin au 27 juin 2021

12^e Dimanche du temps ordinaire

Horaire des célébrations

Dimanche 20 juin 2021

9h30 Église Saint-Gérard-Majella

Barbara Morgan
Maryse Céré

Rachel & Robert Morgan
Bernadette & Thérèse

11h Église Saint-Joseph

Gilles Constantineau
Parents défunts
Gilbert Dicaire

Son épouse et ses enfants
Hélène Auger
Édith Dicaire

Dimanche 27 juin 2021

9h30 Église Saint-Gérard-Majella

Aux intentions personnelles
Georgeline & Guy Chartrand

Une paroissienne J.L.
Michelle & Gaétan Chartrand

11h Église Saint-Joseph

Jean-Paul Carrière
Édith Beaudry

Collecte aux funérailles
Édith Dicaire & Sylvain Brunet

Lampe du sanctuaire

Église Saint-Gérard-Majella
Église Saint-Joseph

Pierrette Diotte-Pilote
Christian Sigouin

Merci pour vos contributions. Votre appui financier est très important.

Quête du 13 juin 2021 **VB** 116.00\$ **K** 201.50\$

Cultes 94.40\$

Contribution annuelle

Dîme 2021

St-Gérard 2300.00\$

St-Joseph 1470.00\$

Merci de donner à la Paroisse Bon Pasteur.

Baptêmes :

Bienvenue à Aimée Éliisa et Vito, fille et fils de Maria Monica Llamera et de Jean-François Piché, qui seront baptisés à l'église St-Gérard-Majella de Kiamika, ce dimanche le 20 juin à 9h30. Renaissant de l'eau et de l'esprit, ils entrent dans la grande famille des enfants de l'Église. Félicitations aux heureux parents.

12e SEMAINE DU TEMPS ORDINAIRE B 20 juin 2021

MAL DE MER

Souffrez-vous du mal de mer lorsque vous allez en croisière ?

Il semble que notre ami Jésus en soit immunisé.

Une tempête effroyable s'est levée sur la mer de Tibériade
et les Apôtres sont affolés et vomissent de peur...

Pendant que la barque encaisse le fracas des flots enragés,
Jésus dort paisiblement sur un coussin à l'arrière
et affiche un air tout étonné lorsqu'on le réveille!

Il se lève et crie à la mer : « Silence, tais-toi ! »,

et aussitôt les eaux turbulentes s'apaisent!

Comme les Apôtres, nous souffrons parfois
du mal de mer dans nos vies aux flots agités!

L'angoisse et la peur nous étreignent et nous paralysent !

Jésus nous redit aujourd'hui : « Pourquoi êtes-vous si craintifs ?

N'avez-vous pas encore la foi ? »

C'est de la paix, dont Jésus nous sensibilise, la paix chrétienne.

Quand notre vie devient sens dessus dessous,
le défi, pas facile à relever, consiste, comme Jésus,
à dormir quand l'océan de notre vie se déchaîne...

Rappelez-vous les paroles de saint Paul :

« Lorsque je suis faible, c'est alors que je suis fort » (2 Co 12, 10).

« La paix nouvelle flotte dans les eaux du mystère,
en même temps qu'elle nous remplit de lumière. » (Y. Girard)

N'ayons pas peur d'adresser au Seigneur la faiblesse de notre foi
afin qu'il nous fortifie et apaise le vent de nos égarements!

Goûtons cette paix profonde lorsqu'il fait taire la mer en colère.

C'est l'Esprit du Père qui nous dit : Viens ! N'aie pas peur !

Je suis avec vous tous les jours en Jésus qui parfois,
dort, sur un coussin à l'arrière...

© 2021 Y. Michel Lafontaine, prêtre

Zone jaune (le 14 juin)

Funérailles Les funérailles sont limitées à un maximum de 50 personnes, excluant les travailleurs de l'entreprise de services funéraires et les bénévoles dans le bâtiment ou à l'extérieur de celui-ci. La tenue d'un registre des présences est obligatoire ainsi que le port d'un masque ou du couvre-visage.

Lieux de culte Nombre maximal de 250 participants dans un lieu de culte. Si le lieu de culte occupe un bâtiment au complet, la limite s'applique au bâtiment. Les inscriptions ne sont pas obligatoires.

Une distance minimale de deux mètres est maintenue entre les personnes qui s'y trouvent, même lorsqu'elles demeurent à leur place et ne circulent pas, à moins qu'il s'agisse d'occupants d'une même résidence privée ou de ce qui en tient lieu.

Port d'un couvre-visage ou d'un masque de procédure. Possibilité d'enlever le couvre-visage ou le masque de procédure lorsque la personne est à sa place, reste silencieuse ou ne s'exprime qu'à voix basse.

Les mariages et les funérailles dans les lieux de cultes sont limités à 50 personnes.

Bonjour à chacun de vous,

Un petit suivi de la conférence de presse du premier ministre d'hier après-midi sur le plan de déconfinement. Suite à la mise à jour d'un tableau publié ce matin, il nous sera possible d'accueillir 100 personnes dans nos lieux de culte à partir du 1^{er} juin prochain.

Je vous demande donc de continuer à faire une liste des personnes présentes à vos eucharisties, avec leurs coordonnées, pour les deux prochains dimanches. Par la suite, à partir du 1^{er} juin, il ne sera plus nécessaire de limiter nos assemblées ou d'avoir une liste de noms des personnes présentes. Toutefois, le port du masque, la désinfection des lieux et la distanciation sociale demeurent en vigueur jusqu'à la fin du mois d'août. De même pour les chorales : à moins de nouvelles directives de la Santé publique. Il faudra attendre la fin du mois d'août pour espérer une reprise du chant dans nos assemblées.

Voici un tableau du processus de déconfinement pour les lieux de culte :

	À ce jour Palier rouge	31 mai Palier orange	14 juin Palier jaune	28 juin Palier vert
Lieux de culte	Maximun 25 personnes	Maximun 100 personnes	Maximun 250 personnes	Maximun 250 personnes
Funérailles/ Mariage	Maximun 25 personnes	Maximun 25 personnes	Maximun 50 personnes	Maximun 50 personnes

Vous le savez aussi bien que moi, de nouvelles directives pourraient nous arriver dans les prochains jours, si tel est le cas, je vous tiendrai au courant. Pour l'instant, nous nous inscrivons dans ce processus.

Bonne journée et merci de votre collaboration. La lumière pointe au bout du tunnel.

Jean-François Roy, prêtre